

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **Basic Income European Network**

LETTRE DE LIAISON N° 36

Printemps 2003

SOMMAIRE

- Guide critique de la mondialisation de Georges Soros**
(Note de lecture : Jacques Berthillier)
- Le chômage, condamnation du système financier**
Louis Even
- Le premier «humanopôle verra-t-il le jour en France ?**
Eléonore Beaulieu
- Présentation du projet d'humanopôle et du revenu d'existence aux dirigeants du Burkina Faso**
Yoland Bresson
- Vie de l'association**

Secrétariat de l'A.I.R.E.:

AIRE - 33 avenue des Fauvettes - 91440 Bures-sur-Yvette

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison: 30 €/an (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

GUIDE CRITIQUE DE LA MONDIALISATION

(Georges Soros, éd. Plon)

Dans cet ouvrage de 215 pages l'auteur milite en faveur d'une aide accrue au profit des pays émergents qui souffrent d'une pénurie de capitaux. Pour y remédier il propose le recours aux Droits de Tirage Spéciaux (DTS) qu'il situe dans le cadre d'une analyse globale de la mondialisation. Sur bien des points ses analyses et critiques rejoignent celles de Joseph Stiglitz.

PRÉFACE

Notre mondialisation est bancal parce que nos institutions internationales sont en retard sur la mondialisation de la finance et de l'économie. La pièce maîtresse de l'ouvrage est la proposition d'utiliser les Droits de tirage spéciaux (DTS) pour la fourniture de biens collectifs à l'échelle planétaire. Il ne suffit pas de faire la guerre au terrorisme. Les gens ont aussi besoin qu'on leur présente pour demain la vision positive d'un monde meilleur.

La mondialisation correspond au développement des marchés financiers mondiaux, la multiplication des sociétés transnationales et leur emprise croissante sur les économies des États. Le trait saillant de la mondialisation est qu'elle permet au capital financier de se déplacer librement alors que les mouvements de personnes restent sévèrement réglementés. Le capital étant une composante essentielle de la production, les pays rivalisent entre eux pour l'attirer ; cela entrave leur capacité à le taxer et à le contrôler.

La libre concurrence née de la mondialisation a débridé l'inventivité et l'esprit d'entreprise; elle a aussi accéléré l'innovation technologique. Mais elle a aussi son mauvais côté:

1. Absence de filet de protection sociale dans les pays en voie de développement, d'autant que nombreux sont ceux qui se trouvent marginalisés par la globalisation.
2. Elle a généré une mauvaise répartition des ressources entre biens privés et biens collectifs. Les marchés savent créer de la richesse mais ils ne sont pas conçus pour prendre en charge d'autres besoins sociaux.
3. La poursuite effrénée du profit néglige l'environnement et les valeurs sociales.
4. Les marchés financiers internationaux sont sujets à des crises qui pénalisent plus durement les pays en développement.

Donc, sans un renforcement de notre dispositif politique et social international la mondialisation des marchés conduit à un développement social incohérent. En conséquence des réformes institutionnelles s'imposent pour :

1. Maîtriser l'instabilité des marchés financiers
2. Réduire les avantages que les institutions financières et commerciales internationales accordent aux pays développés qui en assurent le contrôle.
3. Créer des institutions internationales toutes aussi puissantes au service de la réduction de la pauvreté et de la fourniture de biens collectifs à l'échelle planétaire.
4. Améliorer la qualité de la vie publique dans les pays où les gouvernements sont corrompus, incompetents, ou répressifs.

À l'heure actuelle trop peu de ressources sont consacrées à corriger les déficiences de la mondialisation, alors que les ressources possédées par 1% des plus riches sont égales à 57% de celles des plus pauvres. Plus d'un milliard d'êtres humains vivent avec moins de 1 dollar par jour, autant souffrent de malnutrition et 10 milliards privés de soins alimentaires meurent chaque année.

Pour autant la mondialisation n'est pas à l'origine de tous nos maux car les conflits armés et la mauvaise gouvernance des gouvernements corrompus ont aussi leur part de responsabilité. Malheureusement la plupart des interventions de la communauté internationale ont une dominante punitive et non point active. C'est ainsi que l'aide internationale en pourcentage du PIB ne cesse de diminuer. À peine 0,1% du PIB pour les États Unis alors qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale ils avaient financé à hauteur de 3% de leur PIB un plan Marshall aux effets bénéfiques et durables pour l'Europe. Cette exigence va à l'encontre des thèses néo-libérales qui estiment que les marchés assurent par eux mêmes une allocation

optimale des ressources. À la société civile de se mobiliser pour inciter les gouvernements vers des réformes politiques et économiques indispensables.

L'aide étrangère telle qu'elle est traditionnellement dispensée présente 5 défauts majeurs :

1. Elle sert en priorité l'intérêt des donateurs et non ceux des bénéficiaires.
2. Les bénéficiaires, de ce fait, s'approprient rarement les projets de développement conçus et mis en œuvre par des étrangers.
3. L'aide étrangère est le plus souvent intergouvernementale, facilitant ainsi les détournements de fonds.
4. Les donateurs souhaitent garder le contrôle de l'aide qu'ils fournissent avec pour conséquence une absence totale de coordination entre eux.
5. On ne considère pas que l'aide internationale est une entreprise à haut risque, si bien que l'on répugne à engager des projets innovants.

L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

L'OMC a pour objectif la libéralisation fondée sur des règles du commerce international. On ne peut donc lui imputer les dysfonctionnements inhérents à l'absence d'objectifs sociaux tels que la protection de l'environnement, les droits des travailleurs et les droits de l'homme qui sortent du cadre de sa mission. On se limitera donc ici aux mauvais usages qui lui sont imputables.

1. Le premier touche à la disparité des traitements appliqués aux produits des pays développés d'une part, aux produits des pays en développement d'autre part. C'est ainsi que les pays avancés dépensent 360 milliards de dollars par pour subventionner leur agriculture alors qu'ils ne consacrent que 53,7 milliards à l'aide étrangère. En outre, lorsque cela les arrange, ils conservent le bénéfice d'une législation anti dumping pour se protéger d'importations à faible coût.
2. Le choix des sujets favorise les intérêts des multinationales, notamment la propriété intellectuelle et les investissements liés au commerce. En revanche, rien sur les mesures environnementales ou sur le droit des travailleurs liés au commerce. En ce dernier domaine il existe bien les règles du BIT mais la plupart n'en tiennent aucun compte. En outre, si elles étaient respectées elles pourraient violer celles de l'OMC qui

dispose d'une législation contraignante pour les imposer. L'absence de réglementations internationales et les entraves aux réglementations nationales se combinent pour favoriser les intérêts des sociétés.

En fait, il faut se mobiliser pour renforcer le BIT et non lutter contre l'OMC, afin qu'existe un meilleur équilibre entre ces deux institutions... En effet, l'OMC est mal placée pour traiter les problèmes liés aux droits des travailleurs ; mieux vaut les confier au BIT. S'ils en avaient la volonté politique, les États pourraient se mobiliser pour ratifier et faire appliquer les conventions du BIT. Malheureusement il est peu probable qu'un pays comme la Chine accepte à ses travailleurs le droit de se syndiquer ou de faire grève, carence qui avantage les multinationales. Cela est d'autant plus regrettable qu'il deviendra de plus en plus difficile de rivaliser avec la main d'œuvre chinoise, à moins qu'elle ne récolte les bénéfices de ses gains de productivité.

En outre, de nombreuses règles ne peuvent être imposées aux pays pauvres qui ne disposent pas des revenus nécessaires pour les mettre en œuvre. C'est pourquoi, au lieu de leur imposer certaines exigences, mieux vaut leur fournir les ressources leur permettant de s'y plier volontairement. Ainsi, n'interdisons pas le travail des enfants mais procurons les moyens nécessaires à l'éducation primaire universelle. En contrepartie, exigeons que les bénéficiaires de l'aide abolissent cette pratique contre nature. Dans le même esprit, offrons un plan d'épargne aux filles effectuant six années d'études, ou bien versons des subsides aux familles pauvres à condition que tous leurs enfants fréquentent régulièrement l'école. Ce sont ces types d'actions qui devraient être menées à grande échelle avec une aide internationale, d'autant que cette approche permettrait de surmonter les obstacles inhérents à la souveraineté des États, l'acceptation du soutien financier restant volontaire.

Des actions similaires sont également envisageables en faveur de l'environnement qui exige aussi un minimum de financement public. S'il n'existe pas de consensus sur les mesures à prendre la création d'une institution virtuelle s'appuyant sur une commission d'experts pourrait néanmoins s'imposer par son audience et influencer la politique mondiale en la matière.

Les droits de la propriété intellectuelle méritent également réflexion car la recherche du profit est allée trop loin dans le domaine des brevets. Leur

protection est certes nécessaire pour encourager les investissements de recherche mais une grande richesse se perd quand la science, la culture et l'art sont dominés par la poursuite du profit. Il est en effet bien difficile de concevoir comment pourrait se propager la culture sans accès libre à la propriété intellectuelle. D'ailleurs, le calcul est bien différent selon que l'on est un pays technologiquement avancé qui tire profit des innovations ou un pays en voie de développement qui doit payer pour y accéder. L'un des exemples les plus frappants est celui des médicaments contre le sida. Il s'agit là d'une question essentielle qui dépasse le cadre des actuelles négociations sur le développement des échanges.

L'accord sur les mesures d'investissements liées au commerce est un autre sujet d'affrontement car il n'y a pas dans l'OMC de règles à l'encontre des activités des transnationales nuisant aux pays où elles opèrent. De même, rien n'est prévu au bénéfice et au financement des PME nées sur le territoire national. En ce domaine mieux vaut sans doute que les incitations proposées soient extérieures à l'OMC et prennent la forme de mesures particulières.

Pour une meilleure harmonisation de la concurrence, la taxation du capital et le freinage des aspirations monopolistiques des sociétés multinationales constituent deux des tâches les plus difficiles à résoudre. En particulier, citons le cas des paradis fiscaux sur lesquels l'administration américaine semble évoluer en raison de l'appui qu'y trouvent les organisations terroristes.

Comme au sein de l'OMC les négociations se déroulent entre États, les pays en voie de développement n'ont souvent pas le pouvoir de protéger leurs intérêts car ils manquent de moyens et de compétence. Il est donc indispensable de leur assurer une assistance juridique, complétée d'une assistance technique pour doter leurs membres d'une réelle capacité de négociation. Il convient aussi de prévoir un traitement plus spécifique, plus différencié et plus affiné pour tenir compte du stade de développement de chaque pays.

En conclusion, on réduira les maux de la mondialisation si sont mises en œuvre des incitations financières visant à encourager l'adhésion volontaire aux règles et normes internationales.

L'AIDE INTERNATIONALE

L'aide est nécessaire pour deux raisons essentielles : la fourniture indispensable de biens collectifs à l'échelle mondiale (environnement, éducation, santé) et l'encouragement au progrès économique, social et politique dans tel ou tel pays par une meilleure gouvernance. Insistons sur la réduction de la pauvreté, le respect des droits de l'homme, la liberté d'expression et d'association, le respect des minorités et des opinions minoritaires. Cet ensemble vise à instaurer une administration centrale et locale efficace et honnête, un pouvoir judiciaire indépendant et fiable, un État de droit, des relations convenables entre les sphères publiques et privées, une société civile écoutée.

LES MOYENS D'Y PARVENIR

L'approche la plus prometteuse consiste à proposer des aides financières en échange d'une adhésion volontaire. Jusqu'ici la plupart des aides ont pris la forme de prêts aux gouvernements. Elles ont donné des résultats très mitigés, voire décevants, même dans des pays développés comme la Russie. Pour prendre cet exemple il eut été bien préférable d'affecter les subsides au versement des pensions, ou à des indemnités de chômage, ou bien à la mise en place de filets de protection sociale. Au lieu de disparaître dans les caisses de l'État, les milliards ainsi versés auraient fait l'objet d'une large distribution, la population russe percevant dès lors des preuves tangibles de l'aide internationale. En outre, de telles mesures auraient favorisé la restructuration de l'industrie par un accroissement de la demande de consommation et auraient fourni une certaine protection sociale aux victimes de cette restructuration. Dans cet esprit l'auteur a créé une fondation internationale pour la science dotée de 100 millions de dollars. Ainsi 35000 chercheurs de renom de l'ex Union soviétique, sélectionnés selon des critères très transparents, ont reçu chacun 500 dollars, de quoi vivre pendant 1 an. Ces expériences illustrent l'intérêt de recourir aux circuits non gouvernementaux en l'absence d'un gouvernement favorable aux réformes ou à même de les mettre en œuvre. Sans remplacer les programmes intergouvernementaux, ces programmes doivent venir en sus, d'autant que les sommes présentement allouées à l'aide internationale sont loin d'être suffisantes puisqu'il faudrait disposer au minimum chaque année de 50 milliards supplémentaires. D'où l'impérieuse nécessité de trouver des sources de financement novatrices.

La taxe Tobin

L'une des premières sources de financement proposées est une taxe sur les mouvements de capitaux type Tobin. En effet, la mondialisation des marchés financiers a injustement favorisé le capital financier. Pourquoi existe-t-il une taxe sur les transactions de biens (TVA) et non point sur les mouvements financiers ? Évidemment son instauration pour l'ensemble des transactions financières sur les principales places mondiales soulève de gros problèmes de mise en œuvre mais il ne paraît pas impossible à l'auteur de les résoudre (*cf. à ce sujet «La taxe Tobin et la solidarité des nations» par Bruno Jetin, ed. Descartes et Cie*). Certains, et non des moindres, invoquent l'impossibilité d'une taxation des produits dérivés (options d'achat par ex) qui ne portent que sur une faible part de la position ferme. Il suffit pourtant, répond l'auteur, de calculer l'équivalent du produit dérivé par rapport à son titre sous jacent (ex. Si le produit dérivé a une valeur égale au 10^{ème} du titre sous jacent, multiplions par 10 le taux de taxation).

PROPOSITION CONCERNANT LES DROITS DE TIRAGE SPÉCIAUX (DTS).

Les DTS sont des actifs de réserve internationaux émis par le FMI à l'intention de ses membres, ces droits étant convertibles en une autre monnaie. Présentement, les pays développés n'ont pas l'usage de nouvelles allocations de DTS parce que leurs réserves monétaires sont suffisantes, même largement excédentaires dans la zone euro, et s'ils devaient connaître un déficit de paiement ils pourraient toujours emprunter. D'après les règles du FMI toute émission de DTS est affectée à ses membres proportionnellement à leur participation au fonds, ce qui revient à les allouer en presque totalité aux pays les plus riches. Selon la proposition de l'auteur les nouvelles émissions de DTS revenant ainsi à ces pays de par les statuts du FMI seraient reversées aux pays en voie de développement et viendraient s'ajouter à leur propre dotation. Dans ces conditions les pays émergents en tireraient un double avantage à la fois direct avec l'augmentation de leurs réserves monétaires et, indirect, grâce à l'apport de nouveaux moyens de paiement leur permettant le financement de biens collectifs.

Dans une première phase les dons de DTS, d'un montant approximatif de 20 milliards de dollars, ne pourraient concerner que des programmes présélectionnés, se limitant à 3 ou 4 domaines prioritaires comme la santé publique, l'informa-

tion (le fossé numérique), la réforme des systèmes judiciaires. Un comité consultatif composé de personnalités éminentes placées sous l'égide du FMI mais indépendantes de ce dernier dresserait la liste des programmes éligibles, les donateurs conservant le choix des projets sur le menu établi. Si cette première phase était concluante, elle serait suivie de phases annuelles identiques, la gamme des programmes éligibles étant alors élargie. La supervision et l'évaluation des programmes seraient confiées à une commission d'audit séparée.

Cette proposition vise à :

1. augmenter les sommes disponibles pour l'aide internationale, afin d'atteindre les objectifs fixés par l'ONU,
2. assurer une répartition plus équitable de la charge entre les États donateurs, cette fois proportionnelle aux dotations initiales en DTS ;
3. faire en sorte que les besoins des bénéficiaires l'emportent sur les intérêts des donateurs ;
4. mieux coordonner l'action des donateurs, leur choix s'effectuant sur une liste préétablie ;
5. associer davantage les bénéficiaires
6. apprécier les résultats pour consolider les réussites et réduire les échecs.

Notons aussi qu'en raison de l'augmentation du commerce international les importations augmentent sensiblement 2 fois plus vite que le PIB. Au-delà du système des dons la possibilité de réserves monétaires supplémentaires soulagera d'autant les pays en voie de développement, actuellement handicapés par une fuite de capitaux et pourtant placés devant la nécessité de maintenir un ratio prudent entre importations et réserves monétaires (environ 3 mois d'importations).

Évidemment les émissions de DTS augmenteront le volume des liquidités dans le monde, mesure jugée inflationniste par les libéraux. Mais ces émissions se feront de façon échelonnée et la tendance dans le monde est plutôt à la déflation, d'autant que les DTS pourront avoir un effet bénéfique comme outil contra cyclique.

LA BANQUE MONDIALE

Lors des accords de Bretton Woods fut créée la Banque mondiale pour faire pendant au FMI. Conçue pour fournir des capitaux à long terme aux pays ravagés par la seconde guerre mondiale, elle

s'est orientée par la suite vers les pays en voie de développement. Ses capitaux lui sont fournis par les pays industrialisés sous forme de garanties qui lui permettent d'emprunter avec la notation 3A, donc aux taux les plus bas. Formule astucieuse qui avantage les pays pauvres sans rien coûter aux pays riches. Mais l'institution exige que ses prêts soient garantis par les gouvernements des pays emprunteurs. Les gouvernements des pays donateurs et emprunteurs cherchent à utiliser ces prêts à leur profit, exportations pour les premiers, renforcement de leur assise politique pour les seconds, sans que les projets financés correspondent nécessairement aux besoins réels des populations concernées.

À l'origine la Banque mondiale finançait des grands projets d'infrastructures puis elle s'est orientée vers la création de capital social et humain ainsi qu'à la réduction de la pauvreté. Les libéraux critiquent la bureaucratie de la Banque mondiale, estimant que ses activités pourraient être assurées par le marché des capitaux, d'autant que ses modes d'intervention sont dépassés. Si effectivement la Banque mondiale doit revoir sa politique, le marché des capitaux est mal armé pour répondre aux investissements publics et à long terme qu'il juge risqués et peu rentables. La Banque mondiale a donc un rôle indispensable à jouer, sous réserve d'être davantage à l'écoute de la société civile et de s'assurer que les prêts sont accordés sur la base du mérite et non de l'influence politique, ou qu'ils n'aident pas à asseoir des régimes politiques répressifs ou corrompus.

Pour assurer une plus grande indépendance de la Banque face aux États actionnaires et pour éviter que les intérêts du personnel l'emportent sur toute autre considération, l'auteur propose que les directeurs soient nommés pour leurs compétences personnelles ou professionnelles, pour des mandats de durée limitée, par exemple 5 ans, renouvelables une fois suivant la performance.

Afin d'être plus productive il estime que la Banque mondiale devrait se lancer dans des activités plus audacieuses. Par exemple, en participant au capital de sociétés financières de micro crédit et en garantissant le papier commercial émis par ces sociétés au bénéfice des PME, dont le développement contribue efficacement à la réduction de la pauvreté. Malheureusement, il doute que les ministres des finances des pays développés acceptent de garantir de telles opérations. Il juge donc plus réaliste de mettre en œuvre le système des DTS.

STABILITÉ FINANCIÈRE : LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Les faits démontrent que les marchés financiers mondiaux, en créant de grandes inégalités entre pays, n'assurent pas une allocation optimale des ressources. C'est ainsi que la libération totale de ce marché amplifie la pénurie de capitaux sur les marchés émergents. D'ailleurs la gestion des marchés financiers est d'autant plus délicate que leur avenir est particulièrement incertain. Comme il existe une divergence entre attentes et résultats, les acteurs ne peuvent fonder leurs décisions sur un savoir. Leurs jugements sont donc biaisés, ce biais devenant un facteur qui agit sur le résultat. Lorsqu'ils sont livrés à eux mêmes les marchés financiers ne tendent pas vers l'équilibre mais plutôt vers les extrêmes et finissent par s'effondrer. Il est donc nécessaire de les contrôler et dans une certaine mesure de les faire administrer par les autorités monétaires. Dans cette voie avait été créé le Fonds monétaire international mais les choses ont beaucoup évolué depuis sa création.

LE FMI ET SON HISTOIRE EN RACCOURCI

Lors des accords de Bretton Woods en juillet 1944, à une époque dominée par le contrôle des opérations en capital et par des taux de change fixes, fut conçu le FMI. Sa mission devait permettre le développement du commerce international par l'établissement de règles de gestion des taux de change et des paiements internationaux, tout en fournissant un financement temporaire en cas d'ajustement de la balance des paiements.

Puis, avec la levée progressive du contrôle des changes et la liberté des taux de changes, les banques commerciales sont intervenues massivement auprès des États, générant très vite un développement prodigieux des crédits. Le FMI est alors devenu le gardien du système bancaire international, afin de permettre aux pays débiteurs d'assurer le service de leur dette. En cas de crise, les prêteurs pouvaient appeler le FMI à la rescousse. Les libéraux dénoncent avec force cette garantie estimant qu'elle a conduit les acteurs à des politiques de prêts inconsidérées. L'auteur le reconnaît mais il ne faut pas oublier, pour autant, que les acteurs n'étaient pas prêts à faire face à une ouverture aussi rapide du marché des capitaux. Il en est résulté plusieurs crises graves, au Mexique en 1994, sur les marchés émergents d'Asie du Sud est en 1997-99, en Russie en 1998. Pour essayer de les juguler, éviter la fuite des capitaux et assurer le rembourse-

ment des créanciers, le FMI a imposé une hausse des taux d'intérêts et une réduction des déficits budgétaires. Il a ainsi précipité les pays débiteurs dans la crise. Selon Georges Soros il eut été préférable d'introduire un moratoire suivi d'un réaménagement de la dette. Grâce au report des remboursements, la dépréciation monétaire aurait pu être contenue sans hausse des taux d'intérêts à des niveaux punitifs, niveaux qui ont généré des effets dévastateurs. Le cas de l'Argentine mérite également d'être noté. Dans l'ensemble, ce pays a suivi des politiques macro-économiques conformes aux recommandations du FMI, mais le maintien d'un taux de change fixe indexé au dollar a entraîné le pays dans la crise. En effet, le respect de la parité des pouvoirs d'achat aurait dû conduire à plusieurs changements de la parité des taux de change. Leur maintien artificiel a encouragé une conversion massive des capitaux en dollars, déséquilibrant totalement la balance des paiements.

Le paradoxe du système financier international est que les pays riches, les États-Unis en particulier, peuvent conduire, quand il le faut, une politique contra cyclique (baisse des taux et de la fiscalité), à l'opposé de la politique imposée par le FMI. Fort de l'expérience de la crise de 1997-99 et des critiques dont il a été l'objet, le FMI a alors changé de politique : au lieu de proposer un plan de sauvetage financier il s'efforce, dorénavant, de mettre à contribution le secteur privé, son objectif étant d'éviter une crise du crédit en empêchant le retour à une inflation malsaine des prêts. Malheureusement, ce premier objectif atteint, se prépare la prochaine crise. En effet, face à ce nouvel accroissement des risques les créanciers privés réduisent leurs concours auprès des pays émergents qui, désormais, se trouvent confrontés à un manque de ressources et à une hausse du coût du crédit. Le risque politique qui en résulte accroît leurs difficultés et compromet leur développement économique.

L'idéal serait d'avoir une monnaie unique mondiale, mais nous en sommes loin, et de disposer d'une banque centrale mondiale assurant le contrôle des systèmes bancaires nationaux. De fait, ce sont la Réserve fédérale et le Trésor américain qui ont en charge la politique macro-économique mondiale, position qui leur procure un énorme avantage. Notons que s'ils interviennent avec vigueur au profit des marchés financiers du centre, ils agissent beaucoup moins fermement pour soulager les tourments des pays de la périphérie.

À défaut d'une remise à plat du système financier international, réforme irréaliste pour l'auteur, les États Unis n'étant pas mûrs pour abandonner leur position dominante, quelques propositions concrètes peuvent être néanmoins formulées, bien qu'il n'existe en ce domaine aucune solution parfaite. L'essentiel pour l'auteur est de remédier aux deux insuffisances majeures du FMI : une disparité entre prévention des crises et intervention après leur éclatement d'une part, une disparité dans les traitements réservés aux créanciers et aux débiteurs d'autre part. C'est ainsi que :

1. Le recours aux Droits de tirage spéciaux pour l'aide internationale réduirait les déséquilibres entre le centre et la périphérie et faciliterait la conduite de politiques contra cycliques.
2. Le FMI pourrait aussi noter les politiques suivies par les pays en voie de développement. La note la plus élevée donnerait droit automatiquement et sans frais aux lignes de crédit préventives (LCP) et faciliterait le recours aux autres crédits. Pour les plus mal notés le FMI refuserait tout p r tage du fardeau avec le secteur privé.
3. Les exigences de fonds propres pour les banques commerciales dépendraient de ces notations
4. La Réserve fédérale, la BCE, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon pourraient accepter à leur guichet d'escompte les émissions de bons du Trésor des pays bien notés.
5. Ces mêmes banques pourraient également accepter l'escompte des obligations à moyen terme des pays sélectionnés, afin de leur permettre l'obtention de crédits à moindre taux et à plus long terme.
6. Enfin ces mêmes banques pourraient conduire des opérations d'open market avec les tranches les plus sûres des effets publics des pays de la périphérie les mieux notés.

L'une des conditions pour obtenir une note élevée étant la fixation d'un plafond pour les obligations à court terme, chaque pays serait ainsi contraint de publier un minimum d'informations, en particulier sur le montant des emprunts étrangers. Évidemment, on a objecté à l'auteur la difficulté pour le FMI d'apprécier la qualité d'une politique macro-économique. Il pense néanmoins la chose possible, les banques centrales des pays nationaux confrontées à un problème semblable y étant parvenues. (*Mais ce qui est vrai pour la banque centrale des États Unis l'est il pour la BCE ?*).

Pour impliquer et responsabiliser davantage le secteur privé il est de plus en plus réclamé une procédure de mise en faillite de la dette publique. Si cette mesure conduit à une meilleure discipline, elle aura pour première conséquence de rendre encore plus prudents les investisseurs privés. Ainsi, qu'on instaure ou non cette procédure, il sera impossible de fermer les yeux sur l'assèchement du crédit dans les pays émergents, donc sur leur impossibilité de mener des politiques plus expansives, indispensables à leur développement et, par là, à l'éradication de la pauvreté.

De toute façon on ne réduira pas les maux de la mondialisation si ne sont pas mises en œuvre de nouvelles sources de financement au service d'incitations financières, visant à encourager l'adhésion volontaire aux règles et normes internationales. De cette idée sont imprégnées toutes les propositions concrètes de l'ouvrage.

EN CONCLUSION : VERS UNE SOCIÉTÉ OUVERTE MONDIALE

La différence entre le capitalisme mondial et une société ouverte mondiale n'est pas si grande. Il s'agit d'un simple changement de perspectives, d'un meilleur équilibre entre concurrence et coopération. C'est l'intégrisme des marchés qui prétend que le lien social est mieux servi quand on permet aux individus de poursuivre leur intérêt personnel sans se préoccuper du bien social, elles deux étant identiques. C'est une perversion de la nature humaine car la poursuite sans entrave de l'intérêt personnel ne sert pas l'intérêt collectif.

Pour les États-Unis, jusqu'ici, la mondialisation a opéré comme un charme. Comme ce pays détient la principale monnaie de transaction et, par là même reste maître de sa politique économique, il a tout intérêt à avoir des marchés ouverts. C'est de fait la politique qu'ils a prescrite au reste du monde, bien que lorsque cette ouverture est susceptible de lui nuire il est alors assez puissant pour imposer des restrictions commerciales, car il jouit

d'un grand pouvoir au sein de l'OMC. La libéralisation incontrôlée des marchés financiers qu'il a fortement encouragée a eu par ailleurs des effets désastreux, en particulier pour les pays dont les systèmes financiers ne pouvaient fonctionner efficacement dans un environnement compétitif. Même le Japon au très fort potentiel industriel en a subi les méfaits, car ses financiers n'avaient pas coutume d'obéir aux signaux du marché. C'est ainsi que lorsque celui-ci s'est libéralisé, ils ont dissipé en partie la richesse que le système industriel avait générée.

A aucun État, aussi puissant soit-il, ne peut faire fi durablement des responsabilités qui découlent de son appartenance à la communauté mondiale. Malheureusement les États restent encore trop souvent guidés par leurs intérêts propres, qui ne coïncident pas nécessairement avec les intérêts des individus qui y vivent et encore moins avec les intérêts de l'humanité dans son ensemble. Comme ces intérêts doivent être mieux protégés qu'il ne le sont actuellement il nous appartient d'apporter la vision d'un monde meilleur et de proposer des solutions concrètes. Nous avons des marchés mondiaux mais nous n'avons pas de société mondiale, car on se heurte à la souveraineté des États. Pour autant rien n'est irréversible. C'est pourquoi Georges Soros appelle à une large prise de conscience et souhaite que les États Unis révisent leur politique en prenant la tête du combat contre la pauvreté, l'ignorance et la répression, avec la même célérité, la même détermination et le même engagement de ressources que pour la guerre contre le terrorisme. En l'an 2000 ils ont consacré 301 milliards de dollars pour la défense, contre seulement 10 milliards pour l'aide officielle au développement. Or le monde ne peut certainement pas être gouverné par la supériorité militaire. C'est un choix politique. Agir en faveur du Tiers-monde à partir des DTS serait un bon début.

Jacques Berthillier

Le chômage, condamnation du système financier

Nous vivons dans un monde d'abondance mais il manque les moyens de paiement pour acquérir les produits et services mis sur le marché parce - que les revenus distribués en période de basse conjoncture sont insuffisants en égard aux capacités productives,

PLUS DE PRODUITS QUE DE POUVOIR D'ACHAT

Pourquoi le chômage ? Parce que des produits ne se vendent pas.

On a donc cette chose absurde: des ouvriers tombant dans la misère, parce que leur travail a fourni trop de produits, plus de produits que les consommateurs n'en peuvent acheter...

La grande cause de tout cela: le vice financier de distribution. L'obstination à lier l'argent au travail, au lieu de lier l'argent aux produits. L'argent est un titre aux produits. Dans un régime logique, où l'argent serait l'expression financière des réalités, les titres aux produits seraient en proportion des produits. Non pas en proportion du travail nécessaire aux produits. L'argent, un titre aux produits — tout comme le billet de chemin de fer est un titre à une place dans un train — tout comme le billet de théâtre est un titre à un siège dans la salle de théâtre.

Le nombre de billets de chemin de fer est réglé d'après les disponibilités. Quelle est la compagnie assez stupide pour n'avoir que cent billets à offrir quand elle a deux cents sièges dans ses wagons ? Quel est le propriétaire de théâtre qui limiterait l'impression de billets à 500 quand il y a 1000 places dans sa salle ?

Il faut aborder le système financier pour trouver le règne du non-sens de la pauvreté au sein de l'abondance. C'est pourtant là que le non-sens engendre le plus de mal, parce que c'est là que le non-sens prive les hommes de biens essentiels à la vie.

Parce - que le pouvoir d'achat est d'après l'emploi, au lieu d'être d'après les produits. Au lieu d'être une comptabilité pour servir, le système d'argent est une arme pour dominer, un moyen de gouvernement entre les mains de ceux qui en contrôlent les écluses, pour régenter nos vies...

Si la finance était conforme aux faits, il y aurait une plus grande distribution de pouvoir d'achat quand la montagne de produits grossit.

Puisque les produits s'accumulent, c'est plutôt 200,000 dollars de plus qu'il faudrait mettre en circulation, au lieu de 200,000 de moins... Mais on ne manque pas de bouches d'or pour nous dire qu'il est bon qu'il n'en soit pas ainsi, parce que l'argent sans travail, c'est immoral. Pour ces bouches d'or, c'est sans doute immoral de respirer l'air, de jouir du soleil, quand on n'a pas travaillé pour gagner l'air ou le soleil. Pour ces bouches d'or, la machine qui remplace l'homme et ses sueurs est une invention diabolique. C'est immoral pour l'homme de se servir de son cerveau. Il n'y a de moral que les muscles tendus, les dos courbés, l'homme bien rivé à la production matérielle. Pour ces bouches d'or, la société idéale serait une société d'hommes planifiés, numérotés, embauchés, attelés, rationnés, conditionnés comme les bêtes qui gagnent au champ les services de l'écurie.

Les bouches d'or devraient avoir au moins la décence de se taire, de ne plus crier: «Travaillez plus et consommez moins», quand il y a au pays plus de 2 millions de paires de bras qui ne demandent pas mieux que de travailler, mais qui doivent chômer parce que les consommateurs ne prennent pas assez de produits.

LE CRÉDIT SOCIAL, SEUL REMÈDE

Le remède au chômage n'est pas dans la course aux contrats de guerre. Le chômage a une cause financière. Son remède est d'ordre financier. Le remède au chômage est dans un régime financier sain, conforme aux réalités. Le remède au chômage est dans le Crédit Social.

Le remède au chômage est dans le dividende du Crédit Social pour acheter ce que les salaires ne suffisent pas à payer. Le dividende pour avoir les fruits de la machine, comme on a les salaires pour les fruits du labeur.

Sous une économie de Crédit Social, on parlerait encore de travail, dans la mesure où il en faudrait pour alimenter le flot des produits; jamais comme condition pour vivre quand les produits sont déjà existants. Avec un régime financier créditiste, on pourrait parler de loisirs, d'activités

libres, à des hommes nantis des pouvoirs d'achat autrement que par l'embauchage. Mais il ne serait plus question de chômage forcé, escorté de privations et de soucis...

Qu'attend le gouvernement pour émettre et distribuer des permis d'acheter les produits offerts, quand ce sont les permis qui manquent en face des produits ? Est-ce que des droits aux produits, issus du gouvernement responsable, ne seraient pas aussi valables que les droits sortis de la plume des banquiers ou des coffres d'exploiteurs d'hommes ?

Des crédits, naissants dans les livres du Trésor, au compte des citoyens, engendrant du pou-

voir d'achat, seraient-ils moins acceptables que les chiffres naissant dans les livres des banquiers, au compte d'emprunteurs, en créant des dettes ?

Les transferts de ces crédits, d'un compte à l'autre, dans des succursales du Trésor, seraient-ils plus compliqués que les transferts de crédits, d'un compte à l'autre, dans les succursales de banques ?

L'argent, dompté au service de l'homme, serait-il moins désirable que l'homme dompté au service de l'argent ?

*Extrait d'un article de Louis Even
(Vers demain, Mars 1952)*

Le premier «Humanopôle» verra-t-il le jour en France ?

Les ONG humanitaires françaises pourraient installer un pôle logistique sur un ancien site du Commissariat à l'énergie atomique, à 17 kilomètres de Paris.

Si le projet aboutit, il s'agira d'un recyclage inédit de matériel nucléaire : un site de recherches désaffecté du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) pourrait devenir un état-major national pour les ONG de développement et d'aide humanitaire, devenant ainsi le premier «Humanopôle» au monde. Retour en arrière : fin 1999, le CEA ferme un site de 10 ha, doté de 36000 m² de bâtiments, à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) et le rétrocède au ministère de la Défense. Aucune solution de reconversion n'émerge : trop près d'Orly, le terrain n'est pas propice à l'installation de commerces ou de logements. Mais une idée voit le jour : transformer ce site, équipé des nouvelles technologies, en un centre logistique pour le secteur humanitaire. L'économiste Yoland Bresson, enseignant à Paris-XII, à l'origine du projet avec la mairie de Limeil-Brévannes, crée alors une Association pour le Développement de l'Humanopôle (ADH). Aujourd'hui, «*Pharmaciens sans frontières, les Volontaires du progrès, la revue Transversales sciences-cultures, Sport sans frontières et les Restaurants du cœur*» – ces derniers attirés par les capacités de stockage – sont partenaires du projet, explique Yoland Bresson.

DES «STRATÉGIES NOVATRICES» POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'idée est de regrouper les ONG pour mutualiser leurs moyens (bureaux, montages des dossiers, transports...) afin de réaliser des économies et d'agir en synergie. Une plate forme logistique unique, par exemple, rationaliserait le stockage et l'expédition de matériel humanitaire. À côté des ONG, l'Humanopôle hébergerait «*les entreprises travaillant dans l'humanitaire au travers de leurs fondations, ou par la fourniture de biens et services aux ONG* (transport, logistique...), et servirait également de «*couveuse*» pour de jeunes associations dépourvues «*d'assise financière suffisante*», précise Yoland Bresson. Pourvu d'espaces verts et d'hôtellerie, il servirait de centre des congrès et logerait des «*ambassades*» d'ONG du monde entier : lors du Sommet de Johannesburg sur le développement durable, «*de nombreuses ONG des pays en développement nous ont sollicités pour installer une sorte de représentation diplomatique en Europe* », ajoute l'universitaire.

Mais, au-delà de la logistique, l'idée est de profiter de cette centralisation de savoir-faire pour expérimenter des «stratégies novatrices» en matière d'aide au développement. «*Jusqu'alors, explique*

Yoland Bresson, *toutes les politiques d'aide au développement et de lutte contre la misère ont failli en raison de nos façons de penser et de nos mentalités*». Car, aujourd'hui, le facteur essentiel de développement n'est, plus le capital matériel mais «le capital humain». Cet ensemble de compétences, de savoir, de créativité qui «est au cœur du processus de croissance» économique, poursuit-il. L'Humanopôle, en permettant «le partage de l'information, des techniques, des ressources, des intelligences» des ONG et des entreprises, deviendrait un centre de référence, un pôle d'ingénierie en développement durable.

Le centre accueillerait d'ailleurs une unité de recherche universitaire, qui serait, indique Yoland Bresson, «la branche française du programme *Universitas de développement humain*», lancé par le Bureau International du Travail (BIT) en juin 2001. Le programme *Universitas* favorise la coopération Sud-Sud en matière de transferts d'innovations, la formation et la recherche universitaire sur le développement. Dans ce cadre, l'Humanopôle étudiera les interactions des compétences réunies (humanitaire, économie solidaire...), évaluera les expériences et impulsera les échanges avec les pays du Sud. Enfin, des stages de formation au développement sont envisagés, ainsi que, plus tard, l'ouverture d'un lycée professionnel des «métiers de la solidarité internationale». À terme, les concepteurs espèrent enfin «multiplier les Humanopôle dans le monde pour constituer un réseau international», souligne Yoland Bresson, déjà en contact avec le Burkina Faso pour un projet identique.

Le cadre juridique prévu est celui d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), constituée par l'ADH, la ville de Limeil-Brévannes, les ONG, les entreprises et des collectivités locales partenaires, ainsi que «tous les citoyens désireux de soutenir l'initiative», précise Yoland Bresson. Le budget de l'Humanopôle reposerait sur les loyers payés par les ONG résidentes. Enfin, le site fonctionnerait en économie solidaire : les services d'hôtellerie-restauration et d'entretien seront assurés par des entreprises d'insertion et des chantiers-écoles avec, à la clef, une cinquantaine d'emplois d'insertion.

L'ACCORD NE SEMBLE PLUS TENIR

Toutefois, le montage financier se révèle plus difficile que prévu. La ville de Limeil-Brévannes espérait acquérir le terrain pour un franc symbolique, mais cette hypothèse était "*juridiquement impossible*", selon la Mission de réalisation des actifs immobiliers (MRAI) du ministère de la Défense. À la demande de celle-ci, une première estimation a fixé en février 2002 la valeur officielle de cession à un million d'euros. Le conseil municipal a accepté ce montant et la transaction a reçu l'accord du gouvernement Jospin. Mais, aujourd'hui, explique-t-on à la mairie, l'accord "*ne semble plus tenir*". En juillet 2002, une nouvelle estimation des services fiscaux – effectuée cette fois "sur la base des opérations pressenties", affirme la MRAI – a relevé le prix à 2,4 millions d'euro. Une somme que la mairie ne peut déboursier. D'autant qu'après l'achat, il restera à financer la remise en état, l'aménagement, voire la démolition de certains bâtiments. Pour compliquer l'affaire, l'ombre d'une éventuelle concurrence se profile avec un projet d'extension de l'université de Créteil.

Le projet d'Humanopôle est donc pour le moment enlisé, même si les "discussions" se poursuivent avec les pouvoirs publics, assure la Mairie qui continue à "explorer toutes les pistes possibles". Ses concepteurs font valoir que la France, forte de ses engagements humanitaires, se doit d'ériger un "pôle d'excellence" en matière de développement durable. Yoland Bresson envisage d'ailleurs de faire appel au soutien du président de la République, afin que le premier Humanopôle voit le jour dans l'Hexagone. Cela donnerait, plaide-t-il, "une suite concrète, symbolique, au discours fondateur" de Jacques Chirac, "*tant apprécié au Sommet de Johannesburg*".

ELÉONORE BEAULIEU

(*extrait du Monde Initiatives - Février 2003*)

PRÉSENTATION DU PROJET D'HUMANOPOLE ET DU REVENU D'EXISTENCE AUX DIRIGEANTS DU BURKINA FASO.

Du 13 au 20 janvier 2003 Yoland Bresson s'est rendu à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, pour y présenter le projet d'Humanopole et du revenu d'existence. Il a reçu le meilleur accueil de la part des dirigeants rencontrés. Si la réalisation de ce projet devait voir le jour dans ce pays on disposerait ainsi du terrain d'expérience si attendu qui, en outre, s'inscrirait dans le cadre de l'aide au développement, l'une des voies conseillées par nos adhérents.

Nous reproduisons ci-dessous le compte rendu de voyage de Yoland Bresson.

Il s'agissait de rencontrer les plus hautes autorités possibles afin de les intéresser au projet d'implantation d'une Humanopole sœur de celle de Limeil à Ouagadougou, pouvant servir aux relations humanitaires et ONG diverses non seulement du Burkina mais aussi d'une sous région en Afrique.

J'ai rencontré d'abord M. Salif Diallo, ministre d'État, ministre de l'Agriculture à qui j'ai exposé le concept de l'humanopole de Limeil et montré en quoi son équivalent à Ouaga serait utile. Il s'est déclaré enthousiaste, personnellement intéressé et m'a demandé de rencontrer le plus tôt possible, en fait le soir même, le ministre des Droits Humains, à qui devrait être confiée la réalisation du projet, Mme Monique Ilboudo. Avec elle, je devrais voir ensuite le Président. En effet, celui-ci devant rejoindre Paris, pour participer à la réunion des Chefs d'État concernés par le conflit en Côte d'Ivoire, pourrait saisir l'opportunité de parler du projet au Président Chirac.

J'ai rencontré madame Ilboudo le soir. Elle venait de recevoir un appel du ministre Salif Diallo, au sujet de l'humanopole et de ce qu'il attendait de notre entrevue, lui confiant le soin de poursuivre, lui-même devant partir en Europe. Elle s'est montrée également très intéressée, particulièrement par l'éventualité de mener une expérience sur un village ou un échantillon plus large de population, à qui serait alloué inconditionnellement un revenu d'existence (en le réservant peut-être aux femmes) et qui serait suivie et évaluée en continu par le pôle recherche, tandis que les Ong accompagneraient les personnes concernées d'un soutien dans les autres domaines tels que la santé, l'éducation ou les initiatives que ces femmes maintenant libérées de la lutte permanente pour la simple survie, pourraient lancer. Madame Ilboudo a pris contact avec le protocole de la Présidence. Une seule petite possibilité d'agenda a pu être trouvée pour le samedi après-midi, dernier délai puisque

madame Ilboudo partait pour Genève le samedi soir. Un contre temps de dernière minute a empêché la rencontre (le Président a décidé d'assister à la finale de la coupe d'Afrique des Nations des moins de 20 ans qui opposait la Côte d'Ivoire à l'Égypte, à la place du premier ministre initialement prévu pour cette finale).

Cependant, avant de partir, madame Ilboudo m'a dit qu'elle ferait partie de la délégation de Paris et qu'elle rappellerait au Président de ne pas oublier dans ses conversations bilatérales le projet d'Humanopole. Elle m'a ensuite pris rendez-vous le lundi avec le ministre de l'Économie et du Développement pour aller plus avant.

Ce ministère est découpé en deux directions centrales, une pour les Ong, l'autre pour les projets publics. Avant la réunion j'ai reçu la visite du Directeur Ong M. Syan, qui m'a paru, non seulement enthousiaste, mais compétent et désireux de dépasser le concept pour trouver les solutions légales, pratiques et efficaces de réalisation. La rencontre qui suivit avec le ministre et ses deux directeurs fut naturellement positive, le ministre envisageant d'envoyer à Limeil une petite équipe de travail pour " voir " l'humanopole et son fonctionnement.

CONCLUSIONS

L'accueil allant au-delà des prévisions, encore qu'en Afrique il y a souvent un décalage entre ce qui est dit et ce qui est fait, j'en retire le sentiment d'une grande responsabilité de l'Humanopole de Limeil dans la naissance et le démarrage de celle de Ouaga. Il faut dire que le Burkina-Faso est peut-être le pays d'Afrique où le foisonnement des Ong, venant de tous pays, de toutes sources financières, philosophiques et religieuses, de toutes tailles est le plus important. Une plate forme de type humanopole paraît d'évidence utile sinon nécessaire. Ce qui signifie aussi que le projet doit être adapté à la

situation africaine, que le pole Ong doit être conçu comme rendant de véritables services aux Ong installées comme aux débutantes...

Le pole recherche-action-formation Universitas prend une importance accrue dans l'évaluation en continu des expériences reproductibles. Celle sur le revenu d'existence leur paraît la plus nécessaire et la plus vite possible à entreprendre. Notons que les chercheurs de l'Université de Ouaga et des universités africaines isolés et sans assez de sujets de recherche devraient trouver là une mine et une coopération avec les centres de recherche du réseau Universitas, à commencer par l'université de Créteil. (On pourrait aussi y intéresser Université sans Frontières)

Le pole marchand devrait à mon sens plutôt s'orienter vers une plate-forme du commerce équitable, centre commercial, sinon bourse d'information, de financement, de labélisation, d'échanges internationaux, valable pour toute la sous région.

Il est évident que la concrétisation du projet passe par un financement spécifique. Dans le cadre

du programme Universitas/ Pnud/Appi qui reçoit des dotations par pays, la France pourrait ouvrir une ligne de crédit affectée au projet, en passant par Universitas et le BIT, finançant l'expérience de revenu d'existence, en y incluant les dépenses d'accompagnement des installations de l'humanopole.

Une autre voie consiste à financer le projet par une aide bilatérale de la France ou à défaut d'un autre pays donateur comme le Canada.

M. Syan suggère pour être efficace que l'ADH soit légalement reconnue par le Burkina, qu'une convention d'établissement lui donne une identité légale et une capacité d'intervention et qu'elle gère une subvention, avec laquelle elle finance et lance le projet. Il y a évidemment bien d'autres possibilités. Il apparaît cependant que l'humanoïde de Limeil devra confier à l'un de ses membres le rôle capital de conduire le projet et la coopération, avec l'assistance du ministère des affaires étrangères par ses services d'aide et de coopération.

YOLAND BRESSON

Vie de l'association

◆ Participation aux travaux du CAFECES

Nous reproduisons ci-dessous le résumé de la 5e contribution du Cafecs aux travaux de la Convention sur l'Avenir de l'Union Européenne pour demander d'intégrer dans les différents chapitres du futur traité constitutionnel les éléments du modèle social européen. En particulier pour :

- ✓ reconnaître le développement humain durable comme valeur fondatrice de l'Union.
- ✓ rendre la charte des droits fondamentaux justiciables de la cour européenne
- ✓ proclamer l'exigence de la recherche du plein emploi et de la lutte contre l'exclusion et de la pauvreté
- ✓ reconnaître les services d'intérêt général comme outil de cohésion sociale, économique et territoriale ainsi que la pluralité des formes d'organisation pour entendre
- ✓ créer un espace public européen de débat et promouvoir une citoyenneté active et participative
- ✓ permettre aux partenaires sociaux d'être les corégulateurs, avec les instances communautaires, des relations du travail
- ✓ modifier les objectifs de la Banque Centrale européenne pour lui permettre de prendre en considération le plein emploi et le soutien de la croissance
- ✓ créer une véritable gouvernance économique et sociale au sein des instances européennes
- ✓ inscrire le MOC dans le traité constitutionnel et la démocratisation

Adopter ces dispositions contribuera à une vision intégrée du développement social et humain qui ne peut se penser indépendamment du développement économique, des responsabilités écologiques et du tissu démocratique

- Dossier envoyé par courrier électronique à 104 journalistes spécialisés sur les questions sociales. Ce dossier de 48 pages, après une courte présentation du revenu d'existence, a sélectionné quelques extraits de notre lettre de liaison trimestrielle, en particulier :
 - ✓ le financement et le plan d'instauration du revenu d'existence (lettre n° 32)
 - ✓ le revenu d'existence : arguments et objections (lettre n° 14)
 - ✓ Plaidoyer pour l'allocation universelle (lettre n° 30)
 - ✓ Face à la mondialisation une réforme structurelle s'impose : le Revenu d'existence.
- Contacts poursuivis avec de nombreuses personnalités politiques françaises et étrangères (cf notamment le voyage de Yoland Bresson au Burkina Faso)

Cotisations 2003

- | | |
|---|----------|
| <input type="radio"/> Cotisation de base (1) | 60 euros |
| <input type="radio"/> Cotisation réduite (1)
(chômeurs et étudiants) | 15 euros |
| <input type="radio"/> Abonnement lettre de liaison | 30 euros |

(1) Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.

Notre prochaine réunion d'ici l'été

Maison des Sciences de l'homme - 54 boulevard Raspail 75007 Paris

de 14 h30 à 17 heures.

le mercredi 11 juin 2003